Des Mots, Sources de Maux dans la Pièce de Théâtre *la Femme de mon Père n'est pas ma Mère* de Lamoussa Théodore KAFANDO

Datoussinmaneba Xavier BELEMTOUGRI
Enseignant-chercheur, Maitre-assistant
Université Thomas SANKARA / Centre universitaire de Dori (Burkina Faso)
belemxa@yahoo.fr
Adama OUÉDRAOGO
Enseignant-chercheur, Maitre de conférences
Université Norbert ZONGO (Koudougou, Burkina Faso)
ouederadams5@gmail.com

Résumé

La parole, dans sa dimension sociale, revêt un double statut dans les relations inter humaines. Bien utilisée, elle rapproche l'humain de ses semblables, le responsabilise, l'élève et l'intègre facilement dans la société. Dans ce cas de figure, elle constitue un pont qui relie les hommes et est facteur de cohésion sociale. À contrario, mal utilisée, la parole devient vectrice de conflit, de haine, de division. Dans ce sens, elle est à l'origine de divers maux qui minent nos sociétés. À cet égard, l'usage de la parole doit se faire avec d'infinies précautions afin d'éviter une scission au sein du corps social. C'est ce à quoi s'investit l'écrivain burkinabè L. T. KAFANDO dans sa pièce de théâtre La Femme de mon père n'est pas ma mère. Ce titre évocateur, d'emblée, dénote l'attitude que le petit Zouzou a vis-à-vis de sa marâtre, Charlotte. Cette attitude de distanciation du jeune Zouzou est consécutive aux traitements hostiles dont lui et sa mère ont subis verbalement. C'est pour mieux cerner la place de la parole dans les relations de cette famille polygame que cette réflexion se justifie et s'articule autour du thème suivant : Des mots, sources de maux dans la pièce de théâtre La Femme de mon père n'est pas ma mère. L'étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique énonciative, dans sa composante pragmatique. Elle emprunte les outils d'analyse de la violence verbale et des lois du discours. En termes de démarche méthodologique, l'étude examine le corpus et répertorie les occurrences des discours de type haineux et les effets perlocutoires que ceux-ci engendrent.

Mots-clés : lois du discours, La Femme de mon père n'est pas ma mère, scission, violence verbale, vitupérants.

Abstract

Speech, in its social dimension, has a dual status in inter-human relations. Used well, it brings humans closer to their peers, empowers them, educates them and easily integrates them into society. In this case, it constitutes a bridge that connects people and is a factor of social cohesion. Conversely, if misused, speech becomes a vector of conflict, hatred

and division. In this sense, it is at the origin of various evils which undermine our societies. In this regard, the use of speech must be done with infinite caution in order to avoid s split within the social body. This is what the Burkinabe writer L. T. KAFANDO is investing in in his play La femme de mon père n'est pas mère. This evocative title, from the outset, denotes the attitude that little Zouzou has towards his stepmother, Charlotte. This distancing attitude of young Zouzou is a result of the hostile treatment he and his mother suffered verbally. It is to better understand the place of speech in the relationships of this polygamous family that this reflection is justified and is structured around the following theme : Words that are sources of evil in the play La femme de mon père n'est pas ma mère. The study falls within the framework of enunciative linguistics, in its pragmati component. She borrows the tools of analysis of verbal violence and the laws of discourse. In terms of methodological approach, the study intends to examine the corpus in order to list the occurrences of hate speech and the perlocutioary effects that these generate.

Keywords : laws of speech, La femme de mon père n'est pas mère, split, verbal violence, vituperative.

Introduction

Utiliser le canal de la littérature pour sensibiliser les populations sur les problèmes sociaux, tel est le leitmotiv de la plupart des écrivains burkinabè. Leur écriture touche, au premier plan, les préoccupations majeures des populations. S. SANOU (1993, p. 71) confirme cela quand il note que

> « la thématique de l'ensemble de la production littéraire burkinabè, tous genres confondus, est intimement liée à l'histoire et à la société burkinabè. Les problèmes sociaux sont de loin les thèmes dominants. Le réalisme frise ici le naturalisme, donnant un caractère "national" très poussé à cette littérature. »

C'est dans ce sillage que s'inscrivent les écrits de L. T. KAFANDO, conteur, poète et dramaturge. Dans sa pièce de théâtre, *La Femme de mon père n'est pas ma mère*, c'est le thème de la polygamie, notamment la difficile cohabitation entre les coépouses et leurs enfants, qui y est traité. Cette difficile cohabitation se traduit dans les échanges verbaux par des propos injurieux, provocateurs, humiliants visant à détruire l'image de l'autre et à l'anéantir psychologiquement. C'est dans cette même veine

que s'inscrit cette analyse de N. L. BAILLY et C. MOÏSE. (2021, p. 157) : « La manière de s'exprimer peut unir et, inversement, diviser les personnes. De fait, le langage est toujours une force, qu'il s'agisse de communiquer un contenu informatif, de construire et affirmer les identités, de présenter une vision du monde, ou encore d'avoir un effet concret sur les autres. »

Afin d'examiner les contours de cette violence verbale dans la vie de ce foyer polygame, notre réflexion s'articule autour du thème suivant : Des mots, sources de maux dans la pièce de théâtre *La Femme de mon père n'est pas ma mère* de Lamoussa Théodore KAFANDO ». Ce thème de recherche ainsi formulé fait appel à une question principale : dans quelle mesure, les mots sont-ils source de maux dans la pièce de théâtre *La Femme de mon père n'est pas ma mère* ? À cette question principale, se greffent deux autres spécifiques : Quelle est la catégorie de mots et des actes de langage, inscrits dans le discours des personnages, qui sont source de maux ? Quel effet perlocutoire ce type de mots du discours induit-il dans les relations inter-personnages, et partant, dans la vie du couple polygame, dans la société du théâtre ? Cette série de questions fait appel à une hypothèse principale et deux hypothèses spécifiques. Au titre de la principale, nous notons que les mots du discours ont créé une scission dans le foyer de monsieur Oumarou. Concernant la première hypothèse spécifique, il faut relever que la catégorie des mots, qui sont sources de maux, sont repérables, d'une part, dans les actes de provocation, de menace, et d'autre part, dans l'emploi des vitupérants et des axiologiques négatifs. Pour la seconde hypothèse spécifique, nous notons que l'usage des actes de langage menaçants et provocateurs ainsi que les vitupérants produisent des effets sur l'allocutaire. Ses effets s'observent au niveau de la dimension pathémique car ils provoquent la colère. Cette colère, à son tour, induit la violence verbale et/ou physique. L'autre corollaire de l'usage de ce type de mots dans le discours est la rupture qu'il créé au sein du corps social. La répudiation d'Alimata, la première épouse, en est une illustration.

L'objectif poursuivi dans cette réflexion est de deux ordres à savoir un objectif général et deux objectifs spécifiques. L'objectif général est de prouver que les mots du discours ne sont pas neutres. Certains portent en eux les germes de conflit et sont sources de division. L'usage des mots du discours doit donc être fait avec d'infinies précautions afin d'éviter des

dérives. Le premier objectif spécifique vise à relever la typologie des mots du discours et des actes de langage induisant à des conflits dans l'œuvre. Le second objectif spécifique entend établir le lien entre usage des actes de langage menaçants, usages de vitupérants et axiologiques négatifs et réaction de l'allocutaire. Il s'agit principalement de faire le lien entre l'usage de ces mots du discours et les conséquences qui en découlent.

Dans cette réflexion, l'examen du corpus est fait essentiellement avec les outils de la violence verbale, du K.O. verbal et des actes de langage ; lesquels outils sont présentés et explicités dans les prochains paragraphes. La démarche méthodologique, quant à elle, consiste à lire le corpus et relever par la suite tous les mots et actes de langage qui sont source de conflit dans la société du théâtre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une présentation de l'auteur et de son œuvre nous semble pertinente. L. T. KAFANDO est un auteur burkinabè aux multiples casquettes. Il fut instituteur puis directeur des Arts et des Métiers d'Art à Ouagadougou. Poète, conteur et dramaturge, ses œuvres ont remporté plusieurs fois des prix au plan national et international. *La Femme de mon père n'est pas ma mère*, œuvre théâtrale, objet de notre étude, a remporté le 3e prix de littérature africaine pour Enfants, édition 1994, de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

La Femme de mon père n'est pas ma mère est une œuvre théâtrale qui aborde la thématique de la polygamie dans la société burkinabè. Elle est structurée en deux actes de trois scènes chacun. Elle retrace dans un style tragi-comique les problèmes de difficile cohabitation dont sont victimes le chef de famille Oumarou avec ses deux épouses, Alimata et Charlotte, et ses deux enfants, Zouzou et Clémence. Les rivalités et la jalousie incessantes des coépouses s'invitant dans les propos, soutenues par l'irresponsabilité de l'époux, ont fini par créer l'inimitié et la scission du foyer. La répudiation de la première épouse, Alimata, la distanciation du petit Zouzou vis-à-vis de sa marâtre Charlotte à cause de ses mauvais traitements à lui infligé, sont la résultante de la haine que la seconde épouse nourrit à l'égard de la première. Laquelle haine s'extériorise à travers les mots du discours.

1. Présentation des outils d'analyse

Il est question dans ce point, de faire un examen des principales théories convoquées dans le cadre de cette réflexion. L'examen porte notamment sur la théorie d'U. WINDISCH (1987) relative au K.O. verbal, les actes de langage de J. L. AUSTIN (1970) et celle de la violence verbale de C. MOÏSE (2015).

1.1. Le K.O. verbal et les axiologiques négatifs

Rappelons que dans la présente réflexion, il est fait principalement appel aux théories du K. O. verbal et des actes de langage. Pour poser les bases de sa théorie sur le K. O. verbal, U. WINDISCH (1987, p. 18) s'interroge sur un certain nombre de faits :

> « Comment fonctionnent la communication, les discours écrits et les échanges verbaux conflictuels ? Quel est leur fonctionnement proprement langagier ? Quelle forme langagière prennent les discours conflictuels ? En quoi se distinguent-ils des discours non conflictuels ? ; Que fait la personne qui est en conflit avec une autre ; en parlant de cette dernière, en parlant avec et contre son adversaire ? (…) Que fait exactement un locuteur, un sujet parlant, quand il vitupère, interpelle, accuse, condamne ou rejette son adversaire ? Et que fait ce dernier en répondant au premier ? Quel traitement un locuteur en conflit fait-il subir à son adversaire, au langage et à la personne de cet adversaire ? »

En guise de réponse à ses interrogations, il estime qu'en matière de conflit langagier, le langage sert à autre chose qu'à communiquer au sens strict. On parle en vue de dominer, d'exclure, de combattre, de vaincre, de résister, de se révolter, etc. En effet, parler de conflit revient aussi à faire allusion à au moins deux personnes, deux groupes sociaux : politiques, syndicaux, ou autres qui sont en désaccord. L'objet premier du discours

conflictuel est, en effet, l'adversaire, l'Autre, que cet autre soit un ennemi personnel, un concurrent, un adversaire politique, idéologique ou autre encore. Le discours conflictuel est orienté vers l'Autre. Et comme le soutient Jean Paul Sartre, « l'enfer, c'est les autres ».

U. WINDISCH (1987) distingue deux grands types de discours conflictuels : le discours affectif-conflictuel et le discours didactique conflictuel. En ce qui concerne le discours affectif-conflictuel, il (1987, p. 95) note qu'on

> « retrouve un très grand nombre de marques discrètes propres au discours conflictuel, et cela dans des proportions exceptionnellement élevées. Les marques graphiques sont pour le moins abondantes (les points d'exclamation, les guillemets, les points de suspension, les majuscules, etc.). Les vitupérants ne manquent pas non plus ainsi que les verbes de jugement, les restrictifs, les propos non assumés, etc. »

À la lecture de ce type de discours, l'on « sent immédiatement la charge émotive » (U. WINDISCH, 1987, p. 97) du sujet écrivant ou sujet parlant. Cela montre que celui-ci « est véritablement sous l'emprise de l'émotion, de l'affectivité » (ibidem). Dans ce type de discours conflictuel, il est très notable de voir le sujet écrivant ou sujet parlant « bouillonner intérieurement tant il est révolté et ulcéré par ses adversaires et par les comportements qu'il leur attribue ». Le discours ironique, quant à lui, consiste à traiter le discours et la personne adverse sur le mode ludique, à les disqualifier en les ridiculisant. Ce type de discours possède un point commun avec le discours fortement affectif : il est essentiellement centré sur l'adversaire à ridiculiser. Le sujet énonciateur parle peu de lui-même, du moins explicitement ; il s'acharne sur l'adversaire en ne produisant guère de contre-discours ou de contre-argumentation.

Les vitupérants, termes utilisés par U. WINDISCH, désignent ce que C. KERBRAT-ORRECHIONI (2014), nomme « axiologiques négatifs ». Selon elle (2014, p. 88),

> « les axiologiques seront naturellement plus nombreux dans les énoncés à vocation évaluative que dans les

> énoncés à prétentions descriptives. (…) Symétriquement, les discours polémiques se caractérisent par le fait que visant à disqualifier une « cible », ils mobilisent à cet effet nombre d'axiologiques négatifs, ou « vitupérants ».

Ces outils présentés dans ce paragraphe servent principalement à analyser la dimension violente des discours des protagonistes du corpus.

1.2. Les actes de langage et la violence verbale

La seconde théorie convoquée est celle des actes de langage de J. L. AUSTIN (1970). Elle est développée dans son ouvrage majeur au titre original *How to do things with Words ?* traduit en français par *Quand dire, c'est faire*. Le fondement de cette théorie part du principe que la langue n'a pas pour but principal, comme le pensent certains, de décrire un état du monde mais plutôt d'agir sur le monde. Pour J. L. AUSTIN, (1970, p. 114) « dire quelque chose provoquera souvent certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention ou le propos de susciter ces effets ». L'attitude du sujet parlant vis-à-vis de ce qu'il dit ou écrit est codifié en trois principaux types d'actes de langage à savoir la modalité énonciative, la modalité interrogative et celle impérative. Chaque type d'acte de langage à son tour a trois composantes que sont le locutoire, l'illocutoire et le perlocutoire. Le locutoire concerne la formulation de l'énoncé, l'illocutoire, l'acte de langage à proprement dit (interroger, déclarer, affirmer) et le perlocutoire, la réaction attendue chez le destinataire. En ce qui concerne l'illocutoire, il (1970, p. 113) soutient qu'« il s'agit d'un acte effectué en disant quelque chose, par opposition à l'acte de dire quelque chose ». Par ailleurs, J. L. AUSTIN (1970, p. 114) apporte des précisions sur la notion d'acte perlocutoire :

> « Dire quelque chose provoquera souvent certains effets sur les sentiments, les pensées, les actes de l'auditoire, ou de celui qui parle, ou d'autres personnes encore. Et l'on peut parler dans le dessein, l'intention ou le propos de susciter ces effets. Compte tenu de cela, nous pouvons dire que celui qui a parlé a produit un acte qui ou bien n'y

> renvoie pas du tout. Nous appellerons un tel acte un acte perlocutoire, ou une perlocution. »

À la lumière de ce qui vient d'être dit sur l'acte perlocutoire, nous comprenons l'effet que celui-ci peut provoquer chez le destinataire. Alors, il va sans dire que l'usage de certaines modalités énonciatives peut heurter la sensibilité du co-énonciateur et dégénérer en conflit verbal. Par exemple, les actes de langage directs comme l'insulte, la menace, la provocation sont au cœur même de la violence verbale car ils visent l'autre dans sa dignité et l'effet perlocutoire est généralement immédiat. C'est sans doute pour cela que C. MOÏSE et al. (2015, p. 22) pensent que « la violence verbale a pour effet d'altérer voire de détruire les liens de confiance mutuelle qui unissent les locuteurs, que ces liens soient le produit de leurs relations antérieures (amoureuse, professionnelle, amicale) ou le fait de conventions qui définissent des comportements attendus. »

1.3. La complémentarité entre les différentes théories à l'étude

De l'explication du fonctionnement des différentes théories convoquées dans le cadre de ce travail, il ressort qu'elles entretiennent une certaine complémentarité. Cette idée de complémentarité réside dans le fait que les conflits langagiers s'inscrivent dans les éléments linguistiques, lesquels éléments sont catalogués en actes de langage d'une part. Le repérage de la dimension *K.O. verbal* se fait au niveau de ces actes de langage dans lesquels sont inscrits les « vitupérants » et autres éléments relevant de la violence verbale d'autre part. Ces deux théories sont alors complémentaires en ce sens qu'elles permettent un examen approfondi des mots induisant des maux dans la pièce de théâtre *La Femme de mon père n'est pas mère*.

2. Les mots du discours, sources de conflits dans *La Femme de mon père n'est pas mère*

À la lecture de l'œuvre, l'on se rend compte de la récurrence des conflits entre les différents personnages de la pièce. D'une part, le conflit oppose les deux enfants, Zouzou et Clémence. D'autre part, les deux coépouses entrent en scène et, chacune voulant prendre la défense de son enfant,

l'interaction vire à un conflit verbal. Enfin, le chef de famille, en juge qui prend parti, condamne sa première épouse et la répudie. Ce contexte d'opposition se matérialise dans les mots du discours dans ces paragraphes.

2.1. Description et analyse du conflit opposant Zouzou à Clémence

2.1.1. Description du conflit

Dans les répliques suivantes extraites de *La femme de mon père n'est pas ma mère*, L. T. KAFANDO (1994, pp. 15-18) met aux prises Zouzou et Clémence.

> « **Clémence** : Zouzou ! Regarde ces galettes dorées trempées dans du miel. De très bonnes galettes rondes et plates, mais tu n'en auras pas.
> **Zouzou** : Écoute, Clémence ! Ne me provoque pas. Je ne t'ai pas demandé ce que tu manges.
> **Clémence** : Je sais seulement que tu as envie de mes galettes. Dis-moi la vérité, est-ce vrai que tu n'aimes pas les galettes trempées dans du miel ? Tu sais que c'est meilleur à la patte de mil, avec la sauce aux feuilles de kapok qui fendille les lèvres.
> **Zouzou** : Clémence ! Clémence ! Éloigne-toi de moi, tu m'empêches d'apprendre mes leçons.
> **Clémence** : Peut-on bien apprendre ses leçons quand on a faim ? N'aie pas honte de me dire : « Donne-moi quelques galettes dorées trempées dans du miel. » Ne tourne pas autour du pot comme le dit souvent le maitre. Le mendiant affamé ne doit pas avoir honte de demander à manger.
> **Zouzou** : Attention, Clémence ! Ne m'insulte surtout pas. Suis-je ton mendiant ? Retire-toi d'ici, sinon, je te rosserai comme un chien qui a volé la viande chez le boucher.
> **Clémence** : Me rosser comme un chien ! Pour qui te prends-tu ? Dis plutôt que nous allons nous battre !
> **Zouzou :** Tu sais, Clémence, entre toi et moi, il n'y a pas de « match ». Ta corpulence et ta taille te trompent.

Clémence : Es-tu jaloux de mon embonpoint ? Moi, j'en suis fière. Je mange bien, ce qui signifie que ma mère me nourrit bien. Est- ce que ta pauvre mère peut en faire autant ?

Zouzou : (Comme un éclair, il fonce sur Clémence et lui donne une gifle. Bagarre. Les galettes tombent et Clémence en profite pour salir le cahier de Zouzou avec ses mains huileuses. Chaudes empoignades. Clémence est terrassée.) Vilaine, tu apprendras à ne plus insulter ma mère la prochaine fois.

Clémence : (Clémence : à terre, crie, insulte Zouzou). Bâtard, fils de bâtard, tu m'as surprise. Si tu me tues, tu verras. Tu n'auras pas le temps de manger ma chair, petit sorcier. Ma mère te tuera aussi. Laisse-moi me lever ; nous recommencerons la lutte et on verra bien si je ne te ferai pas avaler du sable. »

2.1.2. Analyse et interprétation du conflit

La survenue du conflit entre Clémence et Zouzou est consécutive à l'usage d'un certain nombre de termes inscrits dans le discours. En premier lieu, notons que le principe de coopération qui doit régir la co-construction du discours n'est pas respecté par Clémence. En effet, le principe de coopération veut que chacun se reconnaisse et reconnaisse à son co-énonciateur les droits et les devoirs attachés à l'élaboration de l'échange, c'est-à-dire l'obligation de participer à la co-construction du discours dans le respect mutuel. Dès lors qu'un protagoniste de l'échange ne consent pas à y participer, l'y obliger constitue une violation de son territoire et cela peut entrainer une mauvaise réaction, comme l'atteste ce passage : « Écoute, Clémence ! Ne me provoque pas. Je ne t'ai pas demandé ce que tu manges. (…) Clémence ! Clémence ! Éloigne-toi de moi, tu m'empêches d'apprendre mes leçons. » Ces extraits indiquent que le petit Zouzou n'était pas disposé à échanger avec Clémence. S'adresser à lui sans son consentement s'apparente à de la provocation et il la lui signifia. Le conflit est déjà latent. Mais, visiblement, l'intention de Clémence est de provoquer Zouzou car, bien qu'elle ait été mise en garde de s'éloigner, elle n'obtempéra pas. Pire, elle poursuivit dans ses propos en faisant usage de ce déclencheur de conflit : « Le mendiant affamé ne doit pas avoir honte de demander à manger. » Les termes « mendiant

affamé » sont connotés négativement et se puisent dans le vocabulaire de la dépréciation, de l'injure. Pourtant, C. KERBRAT-ORRECHIONI (2014, p. 89) note que « les termes péjoratifs sont tous disposés à fonctionner comme des injures, et que les injures relèvent de la pragmatique du langage : elles visent à mettre le récepteur, selon un mécanisme de Stimulus → Réponse, dans une situation telle qu'il est contraint de réagir à l'agression verbale ». Le petit Zouzou n'avait plus d'autre choix que de mettre sa menace à exécution quand, cette fois-ci, l'injure se déporte sur sa génitrice : « Je mange bien, ce qui signifie que ma mère me nourrit bien. Est- ce que ta pauvre mère peut en faire autant ? » Nous retiendrons de ce premier conflit qu'il a dégénéré suite à la violation du territoire de Zouzou par Clémence et l'usage par cette dernière des déclencheurs de conflit comme les injures.

2.2. Description et analyse du conflit opposant Charlotte à Alimata

2.2.1. Description du conflit

L. T. KAFANDO (1994, pp. 19-24) rend compte de l'antagonisme entre Charlotte et Alimata à travers les répliques suivantes :

> « **Charlotte** (étonnée) : Clémence ! Que t'est-il arrivé ? Qui t'a frappée ainsi au point de déchirer ta robe ?
> **Clémence** : C'est le petit Zouzou qui m'a provoquée. À chaque fois que tu t'absentes, il me traite de "patapouf", de fille pourrie. Aujourd'hui encore, il m'a lancé des injures et en retour je l'ai traité d'enfant chétif, mal nourri, mal élevé. Alors, il s'est mis en colère et a été le premier à me donner une gifle. Nous nous sommes battus et, jaloux de ma belle robe, il l'a déchirée. Sa mère est venue nous séparer.
> **Charlotte** : Ah non ! Ça ne se passera pas ainsi. Il faut que ce petit Zouzou à la tête d'enclume apprenne à se contrôler. Je commence à ne plus supporter ses caprices. Alimata ! Alimata ! Viens ici avec ton petit Zouzou.
> (Alimata et Zouzou arrivent.)
> **Charlotte** : Alimata, dis-moi ce qui s'est passé avant que Zouzou et Clémence ne se soient battus comme des coqs, et pourquoi, au lieu de les séparer, tu as préféré retenir

ma fille pour que ton avorton de Zouzou ait le dessus. As-tu vu l'état de la robe de ma fille ? Une jolie robe que son oncle vient de lui offrir après son récent voyage en Europe.

Alimata : Charlotte, ne t'énerve pas. Ta fille t'a surement menti. Je n'ai aucun intérêt à agir comme tu le penses. Clémence et Zouzou sont mes enfants.

Charlotte : Et c'est moi la menteuse ? De toute façon, je préfère être menteuse que sorcière.

Alimata : Charlotte, qui est sorcière ?

Charlotte : Celui qui se sent morveux se mouche.

Alimata : Je ne me sens pas morveuse, mais gare à la chienne qui me traitera de mangeuse d'âmes.

Charlotte : Chienne ou pas chienne, tu n'es pas loin d'une sorcière puisque ton petit délinquant de Zouzou et toi avez voulu tuer ma fille Clémence en mon absence.

Alimata (ne pouvant plus se contenir) : Moi, sorcière ? C'est ta mère qui m'a appris à manger la chair humaine ? Mesure tes paroles. Limitons notre discussion aux histoires d'enfants.

Charlotte : Alimata, tu oses insulter ma mère ? Voilà que tu introduis du piment dans l'œil d'un chien docile pour le rendre enragé ! Alimata, qu'est-ce que tu peux me faire ? Tu es une sorcière aux yeux larmoyants. Crois-tu que je suis (sic) dupe de toutes les manœuvres qui consistent à me faire répudier par Oumarou ? C'est toi, Alimata, qui partiras de cette maison.

Alimata : Assez, femme intrigante, frivole, légère ! Si tu n'étais pas enceinte, je t'aurai prouvé que je suis une vraie fille de mon père.

Charlotte : Hé, hé ! Alimata, malgré ma grossesse presqu'à terme, que peux-tu me faire ? D'ailleurs, c'est cette grossesse qui te rend si hargneuse, si jalouse. (Elle retrousse son pagne.)

Alimata : Charlotte, inutile de retrousser ton pagne. Je respecte ton état, sinon tu aurais appris que le fer et la tige

de mil ne se croisent pas sur le champ de bataille. (Elle tire Zouzou par le bras et regagne sa chambre.)
Charlotte : Il vaut mieux que tu regagnes ta chambre ; sinon, je te ferais voir des milliers d'étoiles en plein jour. De toutes façons, je rendrai compte à Oumarou de tout ce qui s'est passé. »

2.2.2. Analyse et interprétation du conflit

L'amorce de la conversation est déjà symptomatique de l'intention de Charlotte, la mère de Clémence, de rabrouer sa coépouse. Le discours d'ouverture est déjà un acte d'agressivité : « Alimata ! Alimata ! Viens ici avec ton petit Zouzou. » Cette façon autoritaire d'interpeller sa coépouse indique qu'elle est animée d'un sentiment belliqueux. Selon E. GOFFMAN (1974, p. 9), « si l'on agresse quelqu'un, il n'aura pas une image positive de vous, etc. S'adresser à quelqu'un, lui donner un ordre, l'interrompre… sont autant d'incursions dans son territoire ». En plus, cette tour de parole de Charlotte contient deux éléments instigateurs de conflit : « Alimata, dis-moi ce qui s'est passé avant que Zouzou et Clémence ne se soient battus comme des coqs, et pourquoi, au lieu de les séparer, tu as préféré retenir ma fille pour que ton avorton de Zouzou ait le dessus. » (L. T. KAFANDO, 1994, p. 20)
Le premier élément qu'il faut relever est la violation du principe de sincérité. Ce principe veut que, dans les échanges, chaque partenaire dise les faits tels qu'ils se sont déroulés, soit sincère dans ses propos. Ce qui n'est pas le cas quand Charlotte prétend qu'Alimata, la mère de Zouzou a porté assistance à son fils pour battre Clémence. Le second élément est l'usage du terme « avorton » pour désigner Zouzou. L'usage de cet axiologique, au-delà de la désignation du petit Zouzou, touche sa mère en premier. Malgré cette agressivité, Alimata garda son sang-froid et tente même de désarmer sa coépouse en usant des termes flatteurs : « Charlotte, ne t'énerve pas. Ta fille t'a surement menti. Je n'ai aucun intérêt à agir comme tu le penses. Clémence et Zouzou sont mes enfants. » Cette attitude conciliante d'Alimata est loin de calmer les ardeurs de Charlotte qui cherche à tout prix à créer un scandale. Elle est consciente de ce qui peut toucher profondément sa coépouse et lui faire mal : « Je préfère être menteuse que sorcière. » L'inscription du terme « sorcière » dans son propos pour désigner sa coépouse, fait de son discours, un discours polémique. Et comme le rappelle Paul ARON, repris par B. NÉBIÉ

(2020, p. 34), « même si la polémique n'implique pas nécessairement le mensonge, souvent le polémiste grossit les traits de l'adversaire jusqu'à la caricature, accumule les portraits à charges, les attaques diffamatoires, voire les injures, pour mettre l'adversaire à terre de façon à ce qu'il ne puisse plus jamais se relever ». La stratégie est bien élaborée. L'usage de cet axiologique a pour effet de déstabiliser l'allocutaire, sa coépouse, et de l'inciter à réagir. Ainsi, se succéderont de part et d'autre des propos violents, injurieux et des menaces de tous genres. Le conflit est bien réel. Il est ouvert. Tous les coups sont permis pour mettre le protagoniste à terre. Chacune cherche à faire usage du K.O. verbal. En atteste l'usage massif des vitupérants (sorcière, chienne, sorcière aux yeux larmoyants, femme intrigante, frivole, légère, etc.) et des menaces : « Mesure tes paroles. Limitons notre discussion aux histoires d'enfants ; Si tu n'étais pas enceinte, je t'aurai prouvé que je suis une vraie fille de mon père ; Il vaut mieux que tu regagnes ta chambre ; sinon, je te ferais voir des milliers d'étoiles en plein jour. » (L. T. KAFANDO, 1994, p. 24)

Nous savons, par l'analyse de C. MOÏSE et al. (2015) que la menace est une forme d'intimidation. Elle vise à obtenir de l'allocutaire une soumission totale. Elle est un acte de langage visant à prendre le dessus sur le protagoniste. C'est pourquoi ces chercheurs la définissent comme « une manifestation agressive par laquelle on signifie à autrui la capacité que l'on a à lui faire du mal et / ou l'intention de lui en faire. L'interlocuteur perçoit, en retour, l'imminence d'un danger potentiel ». Nous retiendrons au terme de l'analyse de ce deuxième conflit qu'il est la résultante, d'une part, de l'agressivité dans le discours d'ouverture et du non-respect du principe de sincérité. D'autre part, les déclencheurs de conflit comme l'usage des axiologiques négatifs, des vitupérants et des menaces a permis au conflit de s'éclater.

2.3. Description et interprétation du conflit opposant Oumarou à Alimata

2.3.1. Description du conflit

Oumarou et Alimata vivent un conflit que L. T. KAFANDO (1994, pp. 25-31) présente dans l'échange ci-après.

« Charlotte (gémissant sur une natte) : Aie, mon ventre !

Aie, mon ventre !
Oumarou : Charlotte ! Qu'est-ce que tu as ? Ça ne va pas ? J'espère que ce ne sont pas les signes d'un accouchement avant terme, n'est-ce pas ?
Charlotte : Qui sait ? Ça peut être le signe d'une fausse couche puisque je n'aurai jamais la paix dans cette maison à cause de ta femme Alimata.
Oumarou : Tu ne vas pas me dire que vous vous êtes bagarrées et que vous vous êtes frappées comme des enfants ?
Charlotte : Oumarou, c'est bien ça. Une histoire banale d'enfants s'est rapidement transformée en un règlement de comptes entre adultes. Au cours de notre lutte corps à corps, elle m'a frappée très fort au bas-ventre. Tu as la chance de me trouver vivante. Ma fille Clémence, elle aussi, a failli être battue à mort. Regarde l'état de sa robe, une si jolie robe admirée par tous les enfants du quartier. (Gémissant de nouveau) Aie ! Aie, mon ventre ! Dieu, sauve-moi.
Oumarou : Charlotte, où était le grand-père de Zouzou lors de vos disputes ?
Charlotte : Il était allé comme d'habitude au bistrot. Il est revenu tout juste à la fin de notre combat.
Oumarou : En attendant, je t'emmène à la maternité. On ne sait jamais. Si tout va pour le mieux, à mon retour, je règlerai une fois pour toutes vos histoires de jalousie.
Charlotte : Merci, Oumarou. J'ai pris des calmants. Peut-être que d'ici là, ça ira mieux. La douleur n'est plus aussi vive. Seulement, je te demanderai, ce soir de me permettre de me rendre auprès de ma mère pour accoucher, car ma vie est en danger ici.
Oumarou : Ta vie ne sera pas en danger. C'est moi qui commande ici. Celle qui ne veut pas te sentir, partira à l'instant même, sans jugement.
Alimata ! Alimata ! Viens ici avec Zouzou
Alimata : Je suis là !

Oumarou : Tu es là ? Merci. Pas de commentaire, tu rentres chez toi. Ramasse tes affaires et rejoins tes parents aujourd'hui même.
Alimata : Qu'ai-je fait de si grave qui mérite que tu me chasses de la sorte ?
Oumarou : Tu ignores ce que tu as fait ? Tu le sauras une fois repartie chez tes parents. Je ne peux plus supporter tes caprices. Toujours des scènes de jalousie à n'en point finir depuis que j'ai épousé Charlotte en secondes noces. Regarde son état ! Regarde la robe de Clémence. Il faut être sorcière de naissance pour agir de la sorte. Frapper le bas-ventre d'une femme en grossesse, n'est-ce pas commettre un crime ?
Alimata : Tu crois les racontars de Charlotte ?
Oumarou : Il ne s'agit plus de croire ou de ne pas croire. Je constate les faits. Alors, Alimata, ne m'énerve pas davantage.
Alimata : Puisque tu ne veux pas m'écouter et que tu accordes de l'intérêt aux mensonges de Charlotte, je n'ai plus le choix. Je vais partir si tel est ton désir.
Oumarou : Ce n'est pas un désir, c'est un ordre. Ramasse tes affaires ; je ne veux plus te voir dans cette maison. (Il s'apprête à battre Alimata quand grand-père l'arrête dans son élan.)
Grand-père : Alors Oumarou, que se passe-t-il ?
Oumarou : Père, j'en ai assez des caprices d'Alimata. Elle ne veut pas supporter sa coépouse. Je pense qu'il faut être assassin pour oser frapper le ventre d'une femme presque à terme.
Grand-père : Mon fils, es-tu sûr que Alimata a osé frapper Charlotte ?
Oumarou : Bien sûr ! Si ce n'était pas le cas, penses-tu que Charlotte ferait la malade imaginaire ?
Grand-père : Mon fils, je ne puis dire oui ou non. Je te recommande seulement de chercher à comprendre le mobile de leur mésentente. Quand deux coépouses se querellent, évite de trancher en faveur de l'une ou l'autre. Prends garde.

Oumarou : Chercher à comprendre quoi ? Alimata est une femme-vipère. Depuis mon mariage avec Charlotte, elle ne veut pas voir cette dernière. Père, regardez l'état de Charlotte et de ma fille. La patience a des limites. Il faut qu'Alimata quitte ma maison aujourd'hui même.
Zouzou (éprouvé par le comportement de son père) Papa, qu'est-ce que maman a fait ? Tu la chasses de la maison ?
Oumarou : Ta maman est une sorcière. Elle sait ce qu'elle a fait. Qu'elle sorte d'ici ! »

2.3.2. Analyse et interprétation du conflit

L'on se rappelle que Charlotte, lors de la dispute avec Alimata, avait promis, dans sa séquence de clôture, de faire le point au chef de famille Oumarou. Ce fut ainsi. Seulement, il faut relever que le compte rendu a été fait à la charge d'Alimata et de son fils Zouzou. Pourtant, M. RIEGEL et al. (2011, p. 982), analysant la pragmatique des énoncés assertifs, soutiennent que, « s'il affirme quelque chose, le locuteur est censé garantir la teneur de ses propos et demande à autrui de partager sa croyance ». Cette analyse rejoint le principe de sincérité que tout discours doit s'efforcer de respecter. Le principe de sincérité vient une fois de plus d'être violé :

> « Une histoire banale d'enfants s'est rapidement transformée en un règlement de comptes entre adultes. Au cours de notre lutte corps à corps, elle m'a frappée très fort au bas-ventre. Tu as la chance de me trouver vivante. Ma fille Clémence, elle aussi, a failli être battue à mort. Regarde l'état de sa robe, une si jolie robe admirée par tous les enfants du quartier. (Gémissant de nouveau) Aie ! Aie, mon ventre ! Dieu, sauve-moi. »

Une histoire savamment monter et usant du faux et du pathos afin de susciter l'indignation du mari. Celui-ci tomba dans le piège : « *En attendant, je t'emmène à la maternité. On ne sait jamais. Si tout va pour le mieux, à mon retour, je règlerai une fois pour toutes vos histoires de jalousie.* » Alimata, la « coupable » de toute cette histoire est interpellée. La décision du mari est sans équivoque : « *Pas de commentaire, tu rentres chez toi. Ramasse tes affaires et rejoins tes parents aujourd'hui même.* »

Elle est condamnée sans être autorisée à se défendre et à se justifier. En tant que chef de famille, il use de son droit de donner des ordres à son épouse et astreint cette dernière au strict respect de l'injonction. Voyant que son épouse tarde à s'exécuter, le recours à la violence physique est pour Oumarou le moyen de se faire obéir : « *Ce n'est pas un désir, c'est un ordre. Ramasse tes affaires ; je ne veux plus te voir dans cette maison. (Il s'apprête à battre Alimata quand grand-père l'arrête dans son élan.)* » C'est cette attitude qui fait dire à C. MOÏSE et al. (2015, p. 13) que « par-delà la violence verbale, l'ultime recours pour se faire entendre pourra être la violence physique sous la forme de passages à l'acte, souvent annoncés dans les montées en tension par une parole menaçante et ou des gestes ». La montée en tension de la violence verbale ne se limitera pas uniquement aux menaces. Le recours aux vitupérants n'est pas en reste : « *Alimata est une femme-vipère ; ta maman est une sorcière.* » Par ces vitupérants, l'image d'Alimata est complétement détruite, son sentiment de dignité bafouée. De tels propos venant de la part d'un époux, l'épouse ne peut que se sentir blessée, humiliée, rejetée. Il ne lui reste plus qu'à quitter son foyer pour retourner chez les siens.
À l'issue de l'analyse de ce conflit, il ressort que les principaux éléments instigateurs sont, d'une part, la violation du principe de sincérité, se traduisant par des propos mensongers. D'autre part, le conflit s'est amorcé par l'usage de l'injonction et des vitupérants.

3. Typologie des mots et actes de langage sources de conflit et analyse des effets perlocutoires

Après l'analyse de l'œuvre, l'on réalise qu'un certain nombre de mots du discours sont des déclencheurs de conflit sou constituent le carburant qui les alimente. De même, certains actes de langage comme l'injonction et la menace participent à l'expression de la violence verbale. Le tableau suivant représente ces éléments.

Tableau synthétique des différents conflits langagiers inscrits dans l'œuvre

Acteurs du conflit	Menaces, injonctions et provocations	Vitupérants	Violation des lois du discours	Effets perlocutoires
Clémence VS Zouzou	« Ne me provoque pas. Clémence ! Éloigne-toi de moi »	« Mendiant affamé ; Je mange bien, ce qui signifie que ma mère me nourrit bien. Est-ce que ta pauvre mère peut en faire autant ? »	-Non-respect du principe de coopération par Clémence, violation du territoire de Zouzou	-Bagarre -Échange de coups de poings et de paroles violents
Charlotte VS Alimata	Provocation de Charlotte (Je préfère être menteuse que sorcière.) -Mesure tes paroles. Limitons notre discussion aux histoires d'enfants ; Si tu n'étais pas enceinte, je t'aurai prouvé que je suis une vraie fille de mon père ; Il vaut mieux que tu regagnes ta chambre ; sinon, je te ferais voir des milliers d'étoiles en plein jour.	« sorcière, chienne, sorcière aux yeux larmoyants, femme intrigante, frivole, légère », etc.	- Non-respect du principe de sincérité par Charlotte, « pourquoi, au lieu de les séparer, tu as préféré retenir ma fille pour que ton avorton de Zouzou ait le dessus ? »	-Mise en garde -Menaces -Montée de la colère de part et d'autre - Résolution de manigancer auprès d'Oumarou pour la répudiation d'Alimata.
Oumarou VS Alimata	« Pas de commentaire, tu rentres chez toi. Ramasse tes affaires et rejoins tes parents aujourd'hui même. Ce n'est pas un désir, c'est un ordre. Ramasse tes affaires ; je ne veux plus te voir dans cette maison. »	Alimata est une femme-vipère ; ta maman est une sorcière.	Non-respect du principe de sincérité par Oumarou qui crut aux paroles de Charlotte « Au cours de notre lutte corps à corps, elle m'a frappée très fort au bas-ventre. Tu as la chance de me trouver	Tentative de bastonnades d'Alimata (Il s'apprête à battre Alimata quand grand-père l'arrête dans son élan) Répudiation d'Alimata et départ du foyer conjugal.

			vivante. Ma fille Clémence, elle aussi, a failli être battue à mort. »	

Source : conçu par nous à partir des informations extraites de L. T. KAFANDO (1994)

Le tableau laisse voir que les trois conflits analysés ont été amorcés suite à l'usage des vitupérants (conflit opposant Clémence à Zouzou, conflit opposant Charlotte à Alimata). Ce sont de véritables détonateurs de conflits car, comme une flèche reçue en pleine chair, ils jouent sur les émotions de l'allocutaire et provoquent sa colère. La colère étant l'expression d'un besoin insatisfait ou d'une frustration. Analysant les effets des vitupérants, C. MOÏSE et al. (2015, p. 86) soutiennent que « l'insulte est un acte de langage interlocutif ; elle porte une force émotionnelle, voire pulsionnelle, et vise l'autre dans la volonté de le rabaisser et de le nier. Elle joue un rôle éminemment perlocutoire ». Rabaisser l'autre, détruire son image et son estime de soi dans une visée de domination et d'écrasement induisent le plus souvent à une réaction violente, selon le contexte. D. MAINGUENEAU (1990, p. 111), dans ce sens, soutient que « sauf situation particulière, l'écrasement d'autrui se retourne contre l'énonciateur ».

De même, mentir sur quelqu'un ou dire des contre-vérités, c'est violer le principe de sincérité régissant la production du discours. Le non-respect de cette loi du discours constitue également le carburant alimentant le moteur de la violence verbale et, partant, du conflit. Que ce soit l'usage des actes de langage menaçants, l'usage des vitupérants et le non-respect des lois du discours, tous ces éléments inscrits dans le discours fonctionnent comme des stimulus et entrainent la réaction de l'autre : c'est la dimension perlocutoire.

Conclusion

Parvenus à la fin de cette analyse, rappelons que la réflexion a porté sur

le thème « Des mots, sources de maux dans la pièce de théâtre *La Femme de mon père n'est pas ma mère* de L. T. KAFANDO. La convocation des outils d'analyse comme ceux de la violence verbale, des lois du discours et du K.O. verbal, entre autres, ont permis de relever, d'une part, que certains mots du discours, en ce qu'ils sont connotés négativement, portent en eux, les germes des conflits. Il s'agit principalement des injures et autres actes de langages directs comme la menace et la provocation. D'autre part, l'analyse a révélé que ces mots et actes de langage utilisés dans la communication, suscitent des réactions violentes de la part de l'allocutaire. Les conséquences qui en découlent sont de divers ordres : violence verbale, violence physique, violence émotionnelle, bouleversement voire rupture des rapports sociaux.

Des trois cas de conflit analysés, la réaction qui en découle est généralement violente. D'un côté, entre Clémence et Zouzou, il y a eu une bagarre et un échange des coups de poings entrainant la déchirure de la robe de Clémence, sa profession d'injures grossières à l'endroit de son protagoniste Zouzou (bâtard, fils de bâtard), salissure du cahier de Zouzou. De l'autre, entre Charlotte et Alimata, l'effet perlocutoire s'analyse au niveau de la montée de la colère de part et d'autre, les menaces et l'échange des propos violents. Enfin, la répudiation d'Alimata est la conséquence du conflit l'opposant directement à son époux Oumarou et indirectement à sa coépouse Charlotte. Tous ces faits nous confortent dans notre analyse que la violence verbale crée des scissions au sein du corps social. Elle est source d'inimité, nourrit des sentiments de frustration et le désir de vengeance et érige des murs entre les hommes. Au regard de ce qui vient d'être analysé sur la place de la parole dans les relations humaines, faut-il donner raison à Ibrahima Dieng, personnage central de la nouvelle *Le Mandat* d'O. SEMBÈNE (1966, p. 178) quand il énonce ceci ? « Une langue est plus mauvaise qu'une balle de fusil. »

Bibliographie

AUSTIN John Langshaw, 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris, Le Seuil.

BAILLY Nolwenn Lorenzi, MOÏSE Claudine, 2021, *La haine en discours*, Paris, Le Bord de l'eau, collection Documents.

CAITUCOLI Claude, 1993, *Le français au Burkina Faso*, Collection Bilans et Perspectives, Université de Rouen

GOFFMAN Ervin, 1974, *Les rites d'interaction*, Paris, éditions de Minuit.

KAFANDO Lamoussa Théodore, 1994, *La femme de mon père n'est pas ma mère*, Abidjan, Edilis.

KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, (1999/2014), *L'énonciation*, Paris, Armand Colin.

MAINGUENEAU Dominique, 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.

MAINGUENEAU Dominique, 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.

MOÏSE Claudine, MEUNIER Emmanuel, ROMAIN Christina, 2015, *Violence verbale dans l'espace de travail*, analyses et solutions, Paris, Bréal.

NÉBIÉ Boukary, 2020, *Analyse du discours : argumentation et conflit dans le discours syndical*, Thèse de doctorat unique, Université Joseph Ki Zerbo.

RIEGEL Martin, PELLAT Jean Christophe, RIOUL René, 2011, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

SANOU Salaka, 1993, « La littérature burkinabè écrite d'expression française. Naissance et évolution (1962-juillet 1990) », in *Le français au Burkina Faso*, sous la direction de Claude CAITUCOLI (éd.), Cahiers de linguistique sociale, Université de Rouen, collection Bilans et perspectives, pp. 63-72.

SEMBÈNE Ousmane, 1966, *Le mandat*, Paris, Présence Africaine.

WINDISCH Ulli, 1987, Le K.-O. verbal. *La communication conflictuelle*, Lausanne, l'Âge d'homme.